

AFFICHAGE INTERNE ET EXTERNE (2^e affichage)

Le Conseil scolaire catholique MonAvenir accueille cette année plus de 17 500 élèves, au sein de ses 61 écoles : 47 écoles élémentaires, 11 écoles secondaires, une école intermédiaire et deux écoles élémentaires et secondaires établies sur un territoire de plus de 40 000 km² qui s'étend de la péninsule du Niagara à Peterborough et du lac Ontario (Toronto) à la baie Georgienne. Notre grand réseau d'écoles catholiques de langue française permet à chaque élève de se sentir membre d'une grande communauté scolaire francophone fondée sur la foi et de bénéficier d'une éducation de première qualité, dans un environnement d'apprentissage riche, équitable et inclusif.

COMMIS À LA PAIE
Service de la paie
Poste non syndiqué permanent à temps plein (1,0) – 12 mois par année
CONCOURS : 20-CPAIE-01

Le Conseil scolaire catholique MonAvenir est à la recherche d'une personne permanente à temps plein (1,0), soit 35 heures par semaine, qui agira à titre de commis au Service de la paie. Le lieu de travail sera situé au siège social à Toronto. L'entrée en fonction est immédiate.

MANDAT

Sous la supervision de la direction du Service de la paie, la personne devra :

- Assurer l'envoi et la réception de toute correspondance avec le Service de la paie;
- Effectuer l'ouverture et le tri du courrier du Service de la paie;
- Effectuer l'entrée des feuilles de temps au système de paie;
- Effectuer l'entrée de données de l'assiduité au système de paie;
- Effectuer la mise à jour des données dans le système d'absence (profils des employés);
- Effectuer l'ouverture et le classement des dossiers;
- S'acquitter de toute autre tâche reliée à ses fonctions.

EXIGENCES REQUISES

- Vous possédez un diplôme secondaire ou collégial en technique administrative;
- Vous possédez un minimum d'une année d'expérience pertinente;
- Vous faites preuve de discrétion et d'un sens accru de la confidentialité;
- Avoir une connaissance du système de paie SAP serait un atout.
- En vertu du *règlement 521/01*, toute personne employée par un conseil scolaire doit fournir un relevé d'antécédents criminels, émis dans les six derniers mois, avant d'entrer en fonction.

RÉMUNÉRATION

- Selon la grille salariale établie par le Conseil et selon l'expérience, le salaire annuel varie entre 50 459\$ et 54 619\$.

Toute personne intéressée est invitée à postuler **au plus tard le 18 novembre 2019 à 16h30** au Service des ressources humaines.

Cliquer ici pour postuler : <https://www3.cscmonavenir.ca/recrutement/postuler.php?type=soutien>

Veuillez noter que le Conseil communiquera seulement avec les personnes retenues pour une entrevue.

Le Csc MonAvenir promeut la diversité et l'accessibilité et encourage toutes les personnes à soumettre leur candidature, incluant les minorités visibles, les personnes d'origines autochtones, Premières Nations, Inuit, Métis et les personnes handicapées.

